



La Moère - 44260 SAVENAY

Tél. : 02 40 58 31 09 - Fax : 02 40 56 88 20

E-mail : residence.lestilleuls-savenay@orange.fr - www.asso-automne.fr

ATTESTATION	Réf : PRO-Accueil- 500-10- Administration
Procédure D'administration et inscription	Page 1 sur 3 Version 1

I. Objet

Ce protocole explique les différentes étapes nécessaires pour l'inscription d'une personne dans la résidence. Il explique aussi les tâches à réaliser par les différents membres concernés.

II. Responsabilité

La Directrice et la Secrétaire sont responsables des différents dossiers d'inscriptions.

La Directrice a la responsabilité finale en ce qui concerne la sélection du nouveau résident.

III. Déroulement

a. Inscription

- Appel téléphonique ou visite de la personne qui souhaite s'inscrire ou qui souhaite inscrire un membre de sa famille.
- Remettre ou envoyer un dossier d'inscription, ainsi que le livret d'accueil de la Résidence et les tarifs appliqués.
- Expliquer des différentes rubriques à compléter :
 - 1ère feuille : les renseignements administratifs (nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse, médecin traitant, régime de SS et coordonnées des personnes à prévenir)
 - 2nde feuille : les renseignements médicaux (à faire remplir par le médecin traitant ou au médecin hospitalier selon les cas)
 - 3^{ème} feuille : la grille AGGIR, détermine la dépendance de la personne (à faire remplir par le médecin)
- Expliquer les critères de priorité : la date d'inscription, le GIR, respect du GMP, l'origine géographique (priorité **aux habitants de Savenay** et les communes proches).

Ordre des priorités

Personnes valides de Savenay (GIR 5&6)

Personnes valides des communes proches (GIR 5&6)

Personnes valides extérieures de la région (GIR 5&6)

Personnes semi valides de Savenay (GIR 3&4)

Personnes semi valides des communes proches (GIR 3&4)

Personnes semi valides extérieures de la région (GIR 3&4)

Personnes non valides de Savenay (GIR 2&3)

Personnes non valides des communes proches (GIR 2&1)

Personnes non valides extérieures de la région (GIR 2&3)

Couple en fonction de la superficie des chambres

Rédacteur	Validation Direction	Validation médecin coordonnateur	Date de mise à jour
Equipe Direction	CHAILLOU Hervé	MOSSU Yves	

